

Immigration : l'acharnement contre les sans-papiers

Louis Maurin

Alternatives Économiques n° 309 - janvier 2012

" J'instaurerai des plafonds annuels d'immigration. (...) Je demanderai à ceux qui veulent venir s'installer en France de faire l'effort d'apprendre le français avant. (...) Le regroupement familial ne sera possible que si la personne a un logement et un travail lui permettant de faire vivre sa famille sans prise en compte des allocations familiales. " En 2007, le programme de Nicolas Sarkozy accordait une place importante à l'immigration.

180 000 personnes par an

En fait, depuis cinq ans, les flux migratoires ont peu évolué. En 2010, 203 000 étrangers hors Union européenne ont obtenu un titre de séjour de longue durée, contre 173 800 en 2007. Mais il ne faut pas en tirer de conclusion hâtive sur la hausse du nombre d'entrants, car les chiffres varient fortement d'une année sur l'autre. Tout juste peut-on signaler qu'en quatre ans, la France a accueilli 740 000 immigrés supplémentaires et que, sur longue période, les flux varient relativement peu, autour de 180 000 personnes chaque année. La France continue ainsi à accueillir beaucoup moins d'immigrés que ses voisins. De 2007 à 2009, 626 000 immigrés se seraient installés en France, contre 1,5 million en Italie, 1,7 million en Allemagne et au Royaume-Uni, 2,2 millions en Espagne.

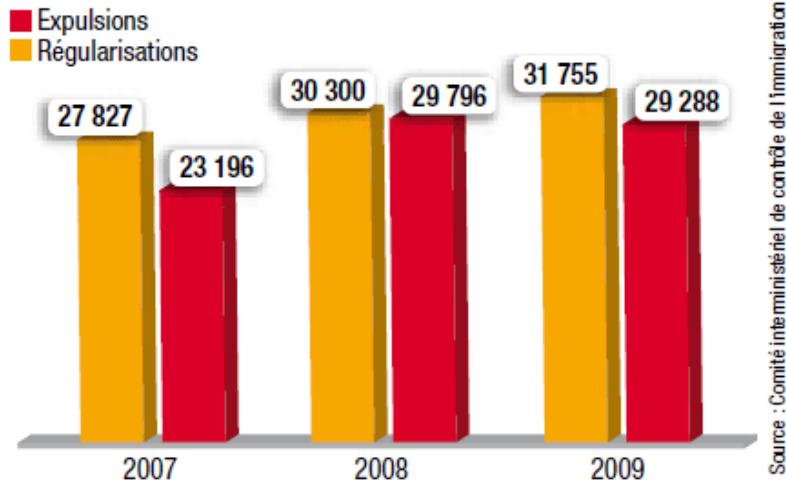
Si les flux migratoires évoluent peu, c'est d'abord parce que la France respecte encore le droit internationalement reconnu de vivre en famille : une personne installée légalement dans un pays a le droit de faire venir ses enfants ou son conjoint pour y vivre avec elle. Chaque année, environ 80 000 étrangers arrivent ainsi en France au titre du regroupement familial. De même, la France accorde le droit d'asile à un peu moins de 10 000 personnes chaque année.

Elle a surtout accueilli davantage d'étudiants : 65 000 en 2010, contre 45 000 cinq ans plus tôt. Une évolution que le gouvernement souhaite manifestement freiner au vu de la circulaire concoctée cette année par le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant. L'immigration économique de main-d'œuvre qualifiée, que le gouvernement voulait développer, est en revanche restée très limitée, dans un contexte, il est vrai, de fort ralentissement économique.

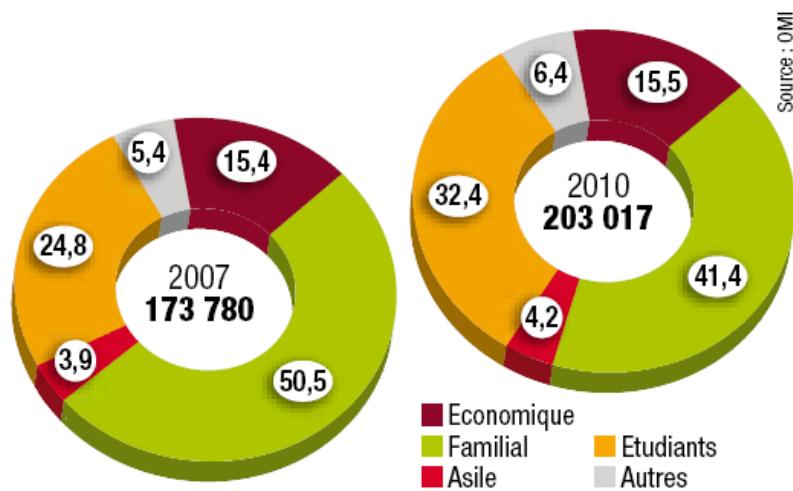
Tenir les objectifs

En matière d'immigration illégale, le nombre d'expulsions a nettement augmenté depuis 2007. De 10 000 personnes par an en 2002, on est passé à 23 000 en 2007 et environ 29 000 par an depuis. Parmi elles, 8 000 sont des retours aidés financièrement et 4 000 des renvois vers un autre pays européen, d'où le migrant est entré en France. Des objectifs ont été fixés et tenus. Avec l'appui de moyens très importants : aide au retour, forces de sécurité, centres de détention, etc.

Régularisations et expulsions d'immigrés illégaux



Entrées d'immigrés légaux hors Union européenne, par motif



Pour tenir leurs " objectifs ", les préfectures ont dû s'attaquer de plus en plus à une population étrangère installée en France parfois de longue date, avec des enfants ou à des étrangers malades jusqu'ici relativement épargnés, suscitant de nombreux drames humains. Paradoxalement, cet activisme a aussi conduit, sous la pression de la mobilisation citoyenne, à régulariser nombre d'étrangers illégaux qui remplissaient les conditions de droit au séjour en France, mais n'osaient rien réclamer jusque-là... Entre 2007 et 2009, les 90 000 personnes régularisées ont été plus nombreuses que les 82 000 expulsées.

En savoir plus

" **Les orientations de la politique de l'immigration et de l'intégration** ", Secrétariat général du Comité interministériel de contrôle de l'immigration, rapport au Parlement, mars 2011, Documentation française. Disponible sur www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/114000189/0000.pdf

" **Rapport d'activité 2010** ", Office français de l'immigration et de l'intégration, sur www.ofii.fr/IMG/pdf/OFII-RapportActivites_2010-Client-150DPI-FeuilleAF.pdf

www.gisti.org : site du Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (Gisti).

Article issu du dossier [Sarkozy : le bilan](#)

Louis Maurin

Alternatives Économiques n° 309 - janvier 2012